

Image not found or type unknown



Information pour ofii et direccte

Par **sohrab**, le **08/03/2015** à **08:34**

Bonjour,

j ai depose mon dossier par le travaille a la prefecture bobigny. aprs 7 mois jai recu un recepice pour 3mois sans autoriasation travaille. en suite apres deux mois jai eu un recepice autorisation a recherche un empoli et a exercer activite professionnelle. mais jai rien recu du DIRECCTE et OFII. deuxiemme recepice est deja passe un mois. est ce que je doit appeler pour savoir a la DIRECCTE .. est quelle est le situation mon dossier jusqua cest.. merci pour votre respose....